



FORMATION FÉDÉRALE 2016-2017
Formation au Brevet Fédéral 2^{ème} degré (BF2)
ENTRAINEUR option lutte ou disciplines associées (DA)

DOSSIER D'INSCRIPTION

A retourner, par les comités régionaux, à la FFL
pour le **2 décembre 2016** dernier délai

Pour la saison 2016-2017, la formation BF2 (brevet fédéral d'entraîneur option lutte ou disciplines associées) se déroule au sein de 3 centres nationaux de formation : Dijon (CREPS), Montauban et Paris (INSEP).

Cette formation est ouverte à toute personne qui possède les pré-requis suivants :

- 18 ans le jour de l'examen,
- licenciée à la FFL dans la discipline choisie,
- titulaire du BF1 animateur dans l'option choisie (intranet FFL renseigné),
- en possession de l'attestation PSC1 ou équivalent,
- titulaire de la maîtrise marron ou équivalent pour les DA le jour de l'inscription (intranet FFL renseigné) et pouvoir obtenir la maîtrise noire ou équivalent pour les DA avant l'examen du BF2.

Etat civil

Nom :

Prénom :

Téléphone :

@mail :

Situation socio-professionnelle :

Salarié d'une association Salarié autre Demandeur d'emploi Autre :

Informations lutte ou disciplines associées

Discipline (lutte, grappling ou sambo) :

Numéro de licence FFL :

Club / Comité régional :

BF1 animateur option lutte ou DA (date et lieu de l'obtention) :

Niveau de « Maîtrise » ou équivalent pour les DA (date et lieu de l'obtention) :

Financement de la formation

Les frais pédagogiques de cette formation s'élèvent à 450,00 € à régler à la FFL au moment de l'inscription. A la charge des candidats, il convient d'ajouter les frais éventuels liés à leurs déplacements, hébergement et restauration, ...

Qui participe au financement de cette formation ? (plusieurs réponses possibles)

Le candidat Le club Le comité régional Autre :

Inscription

Parmi les Hcentres de formation FFL, dans lequel souhaitez-vous suivre la formation?

Faites un choix en inscrivant dans les cases, pour chaque centre :

0 = ne souhaite pas suivre la formation dans ce centre, 1 = 1^{er} choix, 2 = 2^{ème} choix, 3 = 3^{ème} choix.

Paris Dijon Montauban

Calendrier

Le volume global de la formation est de 200 heures :

- 50 heures en centre de formation (4 week-ends) pour acquérir les trois UC du référentiel de compétences (voir texte BF2) :

Stage 1 : 21 et 22 janvier 2017

Stage 2 : 25 et 26 février 2017

Stage 3 : 15 et 16 avril 2017

Stage 4 : 20 et 21 mai 2017

Examen : 3 et/ou 4 juin 2017 suivant le nombre de candidats

- 50 heures en club conventionné (cf. convention de stage) pour acquérir les compétences technico-tactiques requises (maîtrise noire ou équivalent dans les disciplines associées) :

Le candidat doit obtenir la maîtrise noire (ou équivalent) avant le 3 juin 2017.

- 100 heures de stage en club conventionné dont 70 heures de stage pédagogique + 30 heures de suivi en compétition. La convention de stage (à télécharger sur le site FFL) doit être signée, au plus tard, le 2 décembre 2016, date limite de dépôt du dossier d'inscription.

Le tuteur

Le tuteur (ou conseiller de stage) joue un rôle très important dans la formation du stagiaire :

Il s'assure que le stagiaire respecte ses engagements (durée du stage, présence), conseille et corrige le stagiaire dans ses interventions, élabore et transmet les bilans intermédiaires du comportement du stagiaire.

Nom/Prénom du tuteur :

Club / Comité régional :

Niveau de qualification (diplôme lutte ou DA) :

Discipline :

Téléphone :

@mail :

Avis du comité régional (sur recommandation du comité national pour les DA)

Le candidat a-t-il la possibilité d'effectuer un stage dans un club lui permettant d'encadrer un groupe de compétiteurs (minimes ou équivalent pour les DA au minimum) ? OUI NON

Dossier recevable : OUI NON

Si NON, motif :

Fait le _____, à _____

Président(e) du comité régional

Prénom, NOM

Conseiller ou référent technique régional

Prénom, NOM

Signature

Signature